

mortuaire dûment légalisé. Ci-joint un mandat de cent francs pour payer les frais qu'occasionneront les recherches et la levée de l'acte. Si ces frais n'atteignent pas le chiffre de cent francs, je vous prie de vouloir bien accepter la différence pour la caisse des secours de votre maison.

— Agrérez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

— OVIDE SOLIVEAU.

— Deuxième avenue, No 55, New-York.

Ovide relut la lettre, la mit sous enveloppe, écrivit l'adresse et se dirigea vers un bureau de poste où il se fit délivrer un mandat qu'il glissa sous enveloppe, fermée aussitôt après, et mise à la boîte. Au bout d'un mois, presque jour pour jour, il recevait l'acte de décès de Paul Harmant, mort à l'hôpital de Genève, d'une phthisie galopante, le 15 avril 1856.

— Maintenant, dit Ovide d'une voix moqueuse, maintenant Jacques Garaud, mon bon ami, je te tiens ! Il faudra marcher droit !

Un intervalle de neuf ans s'était écoulé depuis les derniers incidents que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. On était en 1870, l'année terrible. Le 5 novembre, à onze heures du matin, un convoi funèbre sortait de la cours de Chevry et se dirigeait vers la petite église du village. En tête marchait le bon curé Laugier, les paupières rougies, les yeux pleins de larmes ; d'une voix tremblante il chantait les versets du "De Profundis." Une foule compacte suivait les porteurs d'une bière recouverte d'un drap noir coupé par une croix blanche. Entre le cercueil et la foule marchaient, isolées, deux personnes, un homme de trente-cinq ans environ et un jeune homme de quatorze ans, portant un uniforme de collégien. L'un était le peintre Etienne Castel. L'autre, le fils adoptif de Mme Darier, Georges Fortier. Le condamnée. La digne sœur du curé Laugier avait succombé dans sa soixante-neuvième année, après une maladie de quelques jours.

Pensionnaire du collège Henri IV, et rappelé à Chevry au moment de l'investissement de Paris. Georges avait vu mourir l'excellente femme qu'il croyait véritablement sa mère, et la fin prématurée de l'un des deux êtres qu'il aimait le plus au monde le frappait douloureusement en plein cœur. Malgré sa grande jeunesse, Georges n'était plus un enfant, il pensait déjà, il comprenait quel vide immense venait de se faire à côté de lui.

Après la guerre effroyable, après la Commune mille fois plus effroyable encore, l'apaisement arriva. Etienne Castel, qui avait fait son devoir de bon Français dans la garde mobile pendant la guerre, reconduisit Georges au collège, et reprit lui-même possession de son atelier de la rue Rennes, que les obus prussiens avaient respecté. Au bout d'un mois l'artiste reçut une lettre écrite par la vieille gouvernante du presbytère de Chevry. Cette lettre lui demandait de venir sans perdre une minute. Aucune explication d'ailleurs. En recevant ces quelques lignes Etienne eut un pressentiment quelconque. Il partit à la hâte. En arrivant à la cure, il reconnut que son pressentiment ne le trompait point. Le curé Laugier était dans un état désespéré. Le curé Laugier était dans un état désespéré. Au ré, mais il conservait sa connaissance entière. Au moment où Etienne franchit le seuil de la chambre, un sourire éclaira le visage amaigri du bon prêtre. Il tendit la main au peintre qui s'élança vers lui sans pouvoir retenir ses larmes.

— C'est fini, mon cher Etienne ; lui dit le vieillard, mon tour est venu. Dieu, que j'ai toujours aimé, Dieu, que j'ai servi de mon mieux, me rappelle à lui. Je m'incline devant sa volonté et je la bénis.

Etienne voulut parler. — Ne nous occupons pas de moi, mon ami, mais de Georges, interrompit le curé. Si je vous ai fait appeler en toute hâte, si j'ai voulu vous voir avant de mourir, c'est que j'avais à vous entretenir de choses graves, asseyez-vous et écoutez-moi.

Etienne prit une chaise et vint s'asseoir au chevet du moribond.

(La suite au prochain numéro.)

Le mépris tient quelquefois lieu de liberté.
CHATEAUBRIANT.

LES MIETTES DU BONHEUR

Le temps est beau : la tiède atmosphère donne à la nature des réminiscences printanières : tout invite à la marche ; sortons. Je fus bientôt dehors ; j'allai vite, sans but, humant l'air et débarrassé de préoccupations, comme un écolier en vacances. Le hasard ou l'habitude m'amena rue Saint-Hubert.

C'est dans cette rue que s'est réfugiée la verte vieillesse de mon amie Anathalie. Je me trouvais, sans le savoir, devant sa porte. De sa fenêtre, elle m'aperçut. Toute joyeuse, elle accourut, m'ouvrit, et, me tendant la main par un geste caressant qui lui est familier :

— Vous arrivez bien à point, fit-elle, j'ai failli m'ennuyer.

Elle accompagnait ces paroles de la musique ordinaire de son rire perlé où des notes jeunes et gaies vibraient, et elle me jetait un de ses regards moqueurs et lutins qui déconcertent ceux qui l'approchent pour la première fois et qui charment toujours ceux qui la voient souvent.

— Heureusement, ajouta-t-elle, mon compagnon fidèle, mon consolateur, ne m'a point abandonnée.

J'aperçus alors derrière elle, s'avançant à pas mesuré, un gros chat à la robe tigrée, dont elle faisait sa société et qu'elle entourait de soins presque maternels.

— Ah ! lui dis-je, voilà le bien-aimé de votre cœur et l'être qui absorbe la meilleure part de votre affection.

— C'est lui aussi, répondit-elle, qui me donne en ce monde une part de félicité.

Et comme je me moquais un peu de ce bel enthousiasme :

— Vous ne connaissez pas la vie, jeune homme, et ce qu'elle vous réserve pourra bien n'être pas de votre goût : vous passerez peut-être par des épreuves ; elles vous feront apprécier à sa valeur la société tranquille d'un de ses amis d'ordre inférieur que la nature semble avoir créés tout exprès pour notre joie. L'existence a été dure pour moi : le sort, à mon égard, s'est montré sans pitié. J'ai perdu mes parents toute jeune. Riche, je fus ruinée bientôt par les manœuvres d'un homme d'affaires qui s'est montré sans scrupule. Mon fiancé, que j'aimais de tout mon cœur, apprenant que ma fortune n'était plus qu'un mot, suivit le conseil de ses parents et rompit sa promesse. Mes anciens amis me quittèrent l'un après l'autre. Je fus seule et je dus travailler de mes mains. Je souffris mille peines, je subis des humiliations sans nombre. Quel lien pouvait encore me rattacher à la vie ?

— Le sentiment du devoir, sans doute.

— Je vous retrouve, monsieur le philosophe, avec vos grands mots et vos nobles principes. C'est très beau, le sens du devoir, mais quand on souffre violemment, on n'y pense plus ; il est trop vague pour affermir ou consoler. Une femme surtout, impressionnable et faible, ne trouve dans de pures théories générales aucun appui, aucune défense. Il lui faut quelque chose de vivant, qui parle au cœur, distraie sa pensée et dissipe ses tristesses !

— Et vous, jeune, belle, intelligente, vous n'avez pas trouvé dans les moments difficiles le consolateur que sans doute vous rêviez ?

— Je me suis gardée d'en accepter un. J'étais élevée à dure école. Je savais ce que les hommes valent, et je préférerais encore ma hautaine solitude à l'une de ces unions qui laissent après elles des regrets amers. Mais un jour que je me rendais au labeur quotidien, j'aperçus, accroupis dans la rue, trois ou quatre gamins cruels qui s'amusaient à torturer une pauvre créature, un petit chat qui s'était égaré. Ils lui piquaient des épingles dans la peau et riaient de ses gémissements. Je m'emparai de la bête mignonne. Je la nourris, je la soignai, et bientôt ma modeste demeure me parut moins sombre : un rayon s'était glissé dans mes ténèbres. Depuis lors, époque mémorable de mes souvenirs, le temps s'est écoulé. Des événements favorables ont modifié ma situation. J'ai pu accumuler un petit capital, réuni sou par sou, dont le revenu suffit à mes besoins. Mais mon ermitage n'a rien pour moi de morose : mon tendre félin l'anime et le remplit. Je m'attache à lui ; il m'aime. A force de m'entendre, il arrive à me comprendre. Son regard

me répond quand je l'appelle. Il semble participer à mes joies ou à mes chagrins : il est triste quand je songe au passé ; il tourne gaiement autour de moi quand j'ai quelque motif de contentement.

— Il vous a rendu le bonheur.

— Je doute fort que le bonheur parfait existe en ce monde : mais mon ami à quatre pattes me donne, par l'affection que je lui porte et qu'il me rend, quelques instants de bonheur. Sommes-nous en droit d'exiger davantage ?

BERTRAM.

LE THÉ

Le thé n'est pas un breuvage aussi ancien que le café, car il n'est devenu d'un usage général en Chine que vers le septième siècle de notre ère. Son usage s'est introduit au Japon environ 200 ans après, et en Angleterre vers la fin du dix-septième siècle. En 1673, un ouvrage important sur le thé fut publié. L'auteur y louait le thé comme "la cause infaillible de la santé," et la guérison de tous les maux. Il était d'avis que deux cents tasses par jour ne seraient pas trop. Les poètes et les philosophes se joignirent à lui pour faire l'éloge du nouveau breuvage, et la compagnie des Indes qui l'avait introduit en Angleterre trouva dans cette plante une source de nouveaux profits.

Mais tout le monde n'était pas du même avis. Parmi les adversaires de l'importation du thé, on remarquait le nom puissant de Van Swieten, mais l'opposition fut inutile. Comme le café, le tabac et l'alcool, il a prospéré lorsqu'on lui faisait le plus d'opposition.

De nos jours, 3,000,000,000 de livres de thé sont annuellement récoltés, 5,000,000 d'acre de terre sont consacrés à sa culture. Environ 40,000,000 de livres de thé sont importées chaque année aux Etats-Unis et 100,000,000 de livres dans la Grande-Bretagne. Il est certainement employé parmi une population de 600,000,000 d'âmes, et le commerce de ce produit a servi de source à de grandes fortunes.

Le cocoa est employé comme breuvage au Mexique depuis un temps immémorial, et il est consommé plus ou moins par 200,000,000 d'individus. On porte à 40,000,000 le nombre de ceux qui ont une faiblesse pour la chicorée.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No. 78.—LOGOGRIPHE

Sans moi, l'homme ici-bas ne serait pas heureux :
Je déride son front et j'amuse une fête,
Mais, je deviens, lecteur, si vous m'ôtez la tête,
Un être sot, lourd, ennuyeux.

No. 79.—ANAGRAMME DEVINETTE

XXXXXX, chers amis,
Un sonnet à ma belle,
A la muse a soumis
Ma verve un peu rebelle,

Aussitôt j'ai chanté,
J'ai redit sur la lyre
L'éloge incontesté
Qui ne se peut XXXXXX.

Et dans ce doux labeur
Mon front austère et grave
S'est XXXXXX, mon cœur
Le trouvant si suave.

SOLUTIONS :

No. 75.—Le nom est : Michel-Ange.

No. 76.—Le mot est : Char-bon.

No. 77.—Le mot est : Secret.

ONT DEVINE :

Problèmes.—Loup, dépt. de l'Intérieur, Ottawa ; Dame Céleste Lesigne, Montréal ; Mlle C. B. P., Valleyfield ; Calixte Paquette, Montréal ; Edmond Bédard, Québec ; D. A. M., Mlle Eugénie Cinq-Mars, Henri Paquin, Montréal ; Dame C., Eboulements.

Rébus.—Mlle de Saint-Aubin, Matane ; Dame Céleste Lesigne, Ovila Massicotte, Montréal ; Gaudiose Guibault, Québec.